



# SKI EN DUO 2020 & RAQUETTES

## ■ MONTAGNE PARTAGÉE

Pour tous les passionnés de montagne et de nature qu'ils soient **valides** ou **atteints d'un handicap moteur ou sensoriel** pour pratiquer, la randonnée pédestre avec Joëlette (fauteuil roulant tout terrain), la rando adaptée en **raquettes à neige**, et le **fauteuil-ski** pour descendre les pistes en duo.

### >> LE HANDISKI

#### SKI PILOTÉ > DUAL SKI

C'est un **duo formé d'un skieur assis en situation de handicap et d'un skieur valide**. En fonction des capacités du skieur assis, il déclenche plus ou moins les virages. Les pilotes skieurs valides sont **formés** à la pratique (\*) pour la sécurité et le confort des participants handicapés.



#### SKI AUTONOME

Le skieur en fauteuil utilise des stabilisateurs pour l'équilibre, il pratique seul ou sécurisé par un skieur valide. Les personnes handicapées intéressées peuvent s'initier à cette pratique enseignée par des moniteurs ESF, au cours des séjours (\*).



(\*) voir page 2



sur [www.umen.fr](http://www.umen.fr) > SKI EN DUO



## >> LE HANDISKI

### QUI PEUT PILOTER ?

En s'initiant en début de saison lors d'un week-end dédié, vous vous familiariserez avec les différents types de fauteuils-skis, les techniques de pilotage et l'utilisation des remontées mécaniques. L'enseignement est assuré par un moniteur **Diplômé d'Etat**.



**!** **Pré-requis à l'initiation :** être à l'aise **a minima sur piste rouge**.

Anciens pilotes, n'hésitez pas à vous inscrire pour améliorer votre pratique.

**o** Cette initiation, **à prix réduit**, peut vous permettre d'obtenir l'**agrément** ®Tessier à piloter un fauteuil ski.

- vous réglez votre **weekend d'initiation (100€)**

- vous **engagez** à participer à au moins **6 journées de ski** dans les **2 ans** après formation. Nous contacter pour les modalités.

Dates	Durée	Lieu	Tarif
Sam. 14 et dim. 15 décembre 2019	2 jours <sup>(*)</sup>	Peyragudes (65)	100 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants, bénéficiaires RSA, ASS, Minimum vieillesse.

**(\*) Initiation des pilotes de fauteuil-ski, réservée aux skieurs valides**

### Skieurs handicapés :

#### Apprendre à skier en autonome

L'apprentissage du ski en autonomie, en partenariat avec les moniteurs ESF, est possible uniquement sur des weekends et des séjours.

Nous consulter pour les tarifs.



## >> LE HANDISKI

Dates	Durée	Lieu
Sam. 11 et dim. 12 janvier 2020	2 jours	Peyragudes (65)
Sam. 25 et dim. 26 janvier 2020	2 jours	Ax 3 domaines (09)
Dimanche 2 février 2020	1 jour	Peyragudes (65)
Sam. 8 et dim. 9 février 2020	2 jours	Peyragudes (65)
Dimanche 1er mars 2020	1 jour	Peyragudes (65)
Sam. 7 et dim. 8 mars 2020	2 jours	Saint Lary (65)
du sam. 21 au mard. 24 mars 2020	4 jours	Pyrénées Orientales (66)

Tarifs	Skieur handicapé		Skieur valide	
	Skieur assis	Skieur debout	Skieur accompagnant	Skieur pilote
1 jour	145 €	123 €	65 €	44 €
2 jours	255 €	217 €	115 €	77 €
4 jours	510 €	434 €	230 €	153 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants, bénéficiaires RSA, ASS, Minimum vieillesse.



## >> RANDO RAQUETTES

La randonnée en raquettes à neige est **accessible à tous**.  
 Pour les **personnes ayant des difficultés à marcher**, nous  
 utilisons un **fauteuil-ski tracté par 3 à 4 raquettistes valides**.



### LES JOURNÉES RAQUETTES

Dates	Durée	Lieu
Samedi 1er février 2020	1 jour	Beille (09)
Samedi 28 mars 2020	1 jour	Beille (09)

Tarifs	Randonneur assis	Raquettiste handicapé	Raquettiste valide
1 jour	85 €	72 €	26 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants, bénéficiaires RSA, ASS, Minimum vieillesse.



## >> RANDO RAQUETTES

### WEEKEND *AVENTURE !*

Amateurs d'aventure engagée ce weekend est pour vous !  
Val d'Azun ou le secteur Donnezan - Capcir : les conditions météo et d'enneigement détermineront le choix de la destination et des rando...



Date	Durée	Lieu
Sam. 22 et dim. 23 février 2020	2 jours	Val d'Azun (65) ou Donnezan - Capcir (11-66)

Tarifs	Randonneur assis	Raquetteste handicapé	Raquetteste valide
2 jours	190 €	162 €	57 €

**Tarif réduit (-25%)** pour les étudiants, bénéficiaires RSA, ASS, Minimum vieillesse.



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### >> COMMENT S'INSCRIRE SUR UNE SORTIE ?

- **S'inscrire** par mail [contact@umen.fr](mailto:contact@umen.fr)
- **Adhérer** à UMEN :

En ligne sur l'**Espace Adhérent** <https://adherents.umen.fr>



Vous pourrez remplir le bulletin d'adhésion et, pour les **personnes en situation de handicap**, remplir le dossier médico social qui nous permet d'évaluer votre autonomie.

- **Envoyer** les pièces complémentaires demandées par mail ou courrier
- **Acquitter** votre cotisation
- **Verser un acompte** de 25 % de la participation financière pour valider l'inscription.

### >> L'ADHÉSION

Elle est obligatoire pour participer aux activités, être couvert en Responsabilité Civile, et prendre part aux décisions de l'association. Le montant de la cotisation annuelle est fixée à :

- 20€ adhésion individuelle.
- 15€ pour les étudiants, les bénéficiaires du RSA, ASS, Minimum vieillesse et les membres des structures adhérentes.
- 40€ pour les structures.
- Adhésion découverte gratuite pour une 1ère inscription sur une journée ou un week-end.

### >> LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

**Les participations demandées couvrent partiellement le coût des activités.** Nous complétons les financements en faisant appel à des subventions, des mécènes et des partenaires.

- **Ce qui est compris** : l'assurance responsabilité civile, l'encadrement des activités, le transport de Toulouse jusqu'au lieu d'activité, le transport sur place, la mise à disposition de matériel adapté, l'hébergement et les repas (sauf le pique-nique du 1er jour), les éventuels forfaits ou droits d'entrée prévus au programme.

- **Ce qui n'est pas compris** : l'adhésion obligatoire à UMEN, la licence (cf. rubrique licence), l'assurance annulation, le voyage de chez vous jusqu'au lieu de RDV à Toulouse ou sur place, le pique-nique du 1er jour, vos dépenses personnelles, les cours de ski avec l'ESF, et les frais médicaux.

**Le solde du séjour** doit être versé **avant le départ**, nous ne prenons **aucun règlement pendant les sorties.**

- **Les modes de règlements** : chèques à l'ordre d'UMEN / virements (avec référence) / CB (via le site HelloAsso)

IBAN : FR76 1027 8022 0600 0206 8330 179

BIC : CMCIFR2A

### >> LE TRANSPORT

Assuré généralement par 2 véhicules collectifs 9 places et/ou des véhicules individuels des participants en co-voiturage. **Des RDV individualisés pour les personnes en situation de handicap**, sur demande et dans la mesure de nos possibilités, peuvent être organisés.



## >> L'ENCADREMENT

Les activités de randonnée sont encadrées par un **Accompagnateur En Montagne** et pour le pôle Loisirs Adaptés par un professionnel de l'**Éducation Spécialisée** et par des prestataires sélectionnés avec soin.

Nous accueillons aussi des **stagiaires** AeM ou issus des filières STAPS ou issus des formations du secteur médico-social.

## >> ANNULATION

### > DU FAIT DE UMEN :

Nous assurons le départ lorsque nous pouvons garantir votre confort et votre sécurité. Nous nous réservons donc le droit d'annuler ou de modifier une activité en cas de force majeure (nombre de participants, conditions météo).

### > DÉSISTEMENT DE VOTRE FAIT :

Il peut remettre en cause le départ d'une personne handicapée ou d'un groupe de personnes.

- **Plus de 30 jours** avant le départ, aucune retenue ne sera appliquée
- **Moins de 30 jours** avant le départ : retenue de 25 % du montant de la participation
- **Moins de 7 jours avant le départ** : retenue de 100% du montant de la participation.

La retenue ne s'appliquera pas si vous vous faites remplacer par une autre personne.

- **Annulation pour raison médicale** : sur présentation d'un certificat médical, report sur un autre séjour.

## >> LES LICENCES

En prenant une licence vous permettez aussi à UMEN d'être reconnu auprès de ces fédérations et accéder à des financements.

### > La prise d'une licence FFH (Fédération Française Handisport) :

- est **obligatoire** pour les participants en situation de handicap du pôle Montagne Partagée à partir de 4 jours d'activité dans l'année.

Elle inclut une assurance individuelle accident, pour la pratique de tous les sports en loisir dans toutes les structures affiliées. Elle est **recommandée pour l'activité Ski** pour la prise en charge des secours sur piste.

### > La prise d'une licence FFSA (Fédération Française du Sport Adapté) :

- est **obligatoire** pour les participants du pôle Loisirs adaptés.

Elle inclut de manière optionnelle une assurance individuelle accident pour les activités physiques et sportives pratiquées dans le cadre des clubs affiliés.

## >> L'ASSURANCE

Le **contrat MAIF n°2767233 M** garantit les conséquences pécuniaires de la **Responsabilité Civile** que la collectivité ou tout bénéficiaire des garanties peut encourir à l'égard des tiers lors de la survenance d'un évènement à caractère accidentel. Elle inclut une assistance, rapatriement et RC défense et recours.

## >> FICHE TECHNIQUE

**Une fiche vous est délivrée pour bien préparer votre activité. Elle contient l'ensemble des éléments concernant :**

- les rendez-vous
- les hébergements et les repas
- le programme détaillé à titre indicatif. Il peut être modifié pour raison météo ou en lien avec la constitution du groupe.
- Une liste d'affaires personnelles à prévoir pour la sécurité et votre confort pendant le séjour.



## >> REMISES ADHÉRENTS



**SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE ADHÉRENT :**  
**> Magasin "CHULLANKA" , à Portet-sur-Garonne (31)**  
 - 20% sur le rayon Montagne / -10 % sur le rayon Cycles



**> Magasin "AU VIEUX CAMPEUR" , à Labège (31)**  
 - 15% de réduction sur tout le magasin

## >> CALENDRIER

déc-19			janv-20			févr-20			mars-20		
1	D		1	M	Jour an	1	S	Beille	1	D	Peyragudes
2	L		2	J		2	D	Peyragudes	2	L	
3	M		3	V		3	L		3	M	
4	M		4	S		4	M		4	M	
5	J		5	D		5	M		5	J	
6	V		6	L		6	J		6	V	
7	S	P'tits papier (11)	7	M		7	V		7	S	Handiski
8	D		8	M		8	S	Handiski	8	D	Saint Lary
9	L		9	J		9	D	Peyragudes	9	L	
10	M		10	V		10	L		10	M	
11	M		11	S	Handiski	11	M		11	M	
12	J		12	D	Peyragudes	12	M		12	J	
13	V		13	L		13	J		13	V	
14	S	Initiation	14	M		14	V		14	S	La Ferme Magique
15	D	Peyragudes	15	M		15	S		15	D	(47)
16	L		16	J		16	D	Ça glisse à ski - Raquettes (09)	16	L	
17	M		17	V		17	L		17	M	
18	M		18	S	Ça glisse en	18	M		18	M	
19	J		19	D	traîneau (65)	19	M		19	J	
20	V		20	L		20	J		20	V	
21	S		21	M		21	V		21	S	Handiski (65)
22	D		22	M		22	S	Raquette	22	D	Formiguère
23	L		23	J		23	D	Aventure	23	L	Les Angles
24	M		24	V		24	L		24	M	Porté Puymorens
25	M	Noël	25	S	Handiski	25	M		25	M	
26	J		26	D	Ax 3 Domaines	26	M		26	J	
27	V		27	L		27	J		27	V	
28	S		28	M		28	V	AG UMEN	28	S	Beille
29	D		29	M		29	S		29	D	
30	L		30	J					30	L	
31	M		31	V					31	M	

Raquettes

Ski en duo

Vie Associative

Loisirs Adaptés (pour info)

A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

**05 62 24 18 18** [contact@umen.fr](mailto:contact@umen.fr) [www.umen.fr](http://www.umen.fr)



**UMEN - Univers Montagne Esprit Nature**

Maison des sports - 190 rue Isatis - 31670 LABÈGE

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le N° IM031160001